

# Les financements professionnels et publics

## Objectifs :

Identifier et comprendre le rôle et le positionnement des interlocuteurs publics.  
Préparer et monter un dossier de demande d'aide de subvention.  
Comprendre le sens et le fonctionnement des systèmes de redistribution professionnels.  
Appréhender de façon synthétique l'ensemble des aides gérées par les professionnels.

## Programme détaillé :

### LES FINANCEMENTS PUBLICS

#### Introduction

Origine du financement public  
Les personnes morales de droit public  
La notion de financement professionnel.  
Les sociétés civiles

#### IDENTIFIER LES INTERLOCUTEURS PUBLICS

L'État  
L'organisation du territoire national, du pouvoir exécutif, les ministères.  
La déconcentration.  
Les collectivités locales et territoriales  
Définition.  
Le fonctionnement

#### La subvention

Définition.  
Subvention de fonctionnement, au projet, d'investissement.  
Subvention monétaire, en nature.  
Les obligations juridiques liées à la subvention, les possibilités de contrôle, subvention et fiscalité.

Incompatibilités  
Le circuit de la demande  
Les formalités administratives  
Après la réalisation du projet

Les interdictions liées au projet  
Les contraintes administratives  
Les contrôles  
La restitution des reliquats

Présentation des différents subventionneurs et leurs dispositifs

## **Dispositifs spécifiques**

Crédit d'impôt  
Fonpeps

## **Remplir le dossier de subvention**

Prérequis  
Règles de base  
Conseils de présentation : forme et fond  
Post opération

## **Pratique**

Etude d'un dossier de demande d'aide au projet  
Exercice budgétaire à partir d'une étude de cas

## **LES FINANCEMENTS PROFESSIONNELS**

Rechercher des financements liés aux programmes des SPRD  
L'environnement juridique : la loi de 85 et l'article 321-9.  
La copie privée  
Présentation des SPRD du spectacle vivant et du disque (Sacem, Adami, SSCP, etc.) et les caractères généraux des programmes d'aides.

## **Pratique**

Etude d'un dossier de demande d'aide  
Travail en direct sur un budget de dossier de demande d'aide

**Publics concernés :** artistes, administrateurs, responsables de structures du secteur culturel. Toute personne ayant besoin, dans son activité, de mettre en œuvre une recherche de financements.

**Prérequis :**

**Durée :** 3 jour(s) soit 21 heures

**Coût :** 600.00 net (pas de tva sur les formations)

**Fréquence :** environ deux fois par an

**Effectif :** maximum de 12 stagiaires

**Formateurs** : Stéphane MARVY (formateur)

**Modalités d'évaluation** : quizz, études de cas, mises en situation

**Etude de satisfaction et d'impact** : bilans à chaud et à froid

**Attestation, certificat** : Attestation d'assiduité

**Modalités pédagogiques et moyens techniques** : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

**Ouvrage fourni avec la formation** : //

**Informations complémentaires** : Cours enrichi sur plateforme ENT.

**Public en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : [formations@cnm.fr](mailto:formations@cnm.fr) ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

**Financement** : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

**Délai d'accès** : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

**Page web de la formation** :

**Date de dernière mise à jour de cette page** : 16/02/2023